

Bruxelles, le 09 octobre 2023

## Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Votre correspondant :

Cellule vaccination

[vaccination@one.be](mailto:vaccination@one.be)

A l'attention des professionnels de santé

### Concerne : Vaccination contre la grippe saisonnière 2023-2024

Honoré Confrère, Honorée Consœur,  
Madame, Monsieur,

La saison grippale 2023-2024 s'annonce à nos portes. La grippe n'est pas une maladie à sous-estimer, **elle peut avoir de graves conséquences** en particulier chez les personnes à risque de complications. La vaccination contre la grippe reste un acte préventif important.

### Recommandations vaccinales

Le Conseil recommande la vaccination contre la grippe saisonnière pour les 3 groupes cibles de la « catégorie A » suivants :

- Groupe 1 : les personnes à risque de complications. A savoir :
  - les personnes de plus de 65 ans,
  - les patients âgés de plus de 6 mois présentant une affection chronique (plus d'information voir [Avis 9676 du CSS](#)),
  - les personnes séjournant en institution,
  - les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse,
  - les personnes de plus de 6 mois sous thérapie à l'aspirine au long cours.
- Groupe 2 : le personnel du secteur de la santé.
- Groupe 3 : les personnes vivant sous le même toit que
  - celles appartenant au groupe 1,
  - des enfants de moins de 6 mois sans facteurs de risque dont les mères n'ont pas été vaccinées contre la grippe pendant la grossesse.

De plus, en ce qui concerne la « catégorie B », le Conseil recommande également d'envisager de vacciner toutes les personnes âgées entre 50 et 64 ans inclus, en raison de la fréquence de facteurs de risque dans cette tranche de la population. Ces risques sont d'autant plus présents chez les fumeurs, les buveurs excessifs et les personnes obèses (Body Mass Index > 30).

Pour les personnes âgées de 18 à 65 ans, une proposition de vaccination est faite sur une base individuelle après consultation du médecin.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler qu'il n'y a **plus de contre-indications** formelles à la vaccination contre la grippe pour les personnes présentant une **allergie aux œufs**.

Par précaution cependant, les personnes ayant déjà présenté une allergie sévère à l'œuf (ou à des aliments contenant des œufs) autres qu'une urticaire, par exemple un œdème de Quincke, qu'une détresse respiratoire, etc. devraient se faire vacciner de préférence dans un milieu hospitalier où une allergie sévère peut être prise en charge plus facilement.

Ainsi, seule la réaction allergique sévère lors d'une vaccination précédente contre la grippe est une contre-indication. Les personnes qui ont eu une réaction allergique sévère au vaccin de la grippe ne peuvent donc pas recevoir le vaccin.

**L'asthme, la grossesse et l'allaitement ne sont pas des contre-indications.**

### **Vaccins disponibles en Belgique**

Trois vaccins quadrivalents (à dose standard) sont disponibles cette saison en Belgique : Alpharix-Tetra®, Vaxigrip Tetra® et Influvac Tetra® indiqués pour toute personne âgée de 6 mois et plus. Il s'agit de vaccins protéiques inactivés ne contenant pas de virus vivant. Il n'y a donc pas de risque de « grippe » vaccinale. Le CSS ne marque pas de préférence pour un vaccin antigrippal particulier.

Un vaccin quadrivalent (hautement dosé) Efluelda® est également disponible et à destination des personnes de 65 ans et plus.

Le CSS précise que pour les personnes éligibles à la vaccination contre la grippe et à la vaccination contre la COVID-19, ces vaccins sont de préférence proposés ensemble (en deux sites d'injection distincts) pour des raisons opérationnelles.

### **Quand faut-il vacciner ?**

La saison grippale dure en moyenne 6 à 12 semaines. La vaccination est donc recommandée tant que le pic d'incidence grippe n'est pas atteint. Pour plus d'informations à ce propos, nous vous invitons à visiter le site de [Sciensano](#).

En vous remerciant pour votre précieuse attention, nous vous prions d'agréer, Honoré confrère, Honorée consœur, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Dr Paloma CARRILLO-SANTISTEVE,*  
Responsable du programme de vaccination  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles